Synthèse des risques et opportunités face aux changements climatiques sur les activités aquatiques

Aléas \ Les éléments de la filière touristiques	Pratiques touristiques	Clientèles et flux	Milieux naturels	Aménagements, infrastructures et leur gestion	Socio-professionnels	Quelles solutions pour s'adapter ?
Canicules et vagues de chaleur	Dégradation des conditions de baignade en lien avec la diminution de la quantité et de la qualité de l'eau (cyanobactéries). Recherche de nouveaux "spots" de baignade, moins fréquentés et non adaptés. Report de pratiques sur les cours d'eau. Rique pour l'activité thermalisme.	Augmentation des risques sanitaires liés à la diminution des débits et donc de la qualité de l'eau. Possibles afflux en période de fortes chaleur dégradant les conditions d'accueil des pratiquants. Report des flux en amont de bassin versant (caractéristique territoriale).	Prolifération de parasites et d'algues vertes (les dinoflagellés). Altération de la qualité de vie des espèces aquatiques par réchauffement de l'eau voire disparition des espèces. Possible apport de substances chimiques (crèmes solaires etc.) et de mouvements physique (remous, barrage de galets etc.) pouvant perturber les écosystèmes. Report de fréquentation vers des activités aquatiques provoquant un risque de piétinement des milieux.	Augmentation des conflits d'usages liés à l'accessibilité des sites (parkings de voiture, emplacement privés etc.), aux différents usages d'un site (pêche, canyoning, baignade etc.) et à la répartition de la quantité d'eau pour ces usages (agricoles, touristiques, eau potable etc.).	Augmentation de la demande clientèle en recherche de fraîcheur. Augmentation des demandes des touristes en termes de respect de l'environnement.	Substitution termporelle
Feux de forêt	Interdiction d'activités (en forêt) lors de fort risque.	Impossibilités temporaire de certaines pratiques, rendant les flux aléatoires. Destruction du paysage.	Destruction des ressources paysagères et naturelles.	Risque augmenté sur les infrastructures pouvant entrainer des dégâts humains et matériels. Une attention particulière requise quant au respect des réglementations en matière de prévention, d'alerte et de mise en sécurité des personnes. Sensibilisation en amont aux risques incendie, notamment pour le bivouac et les pratiques en forêt.	Plus grande fréquence des incendies à prévoir venant perturber les réseaux d'activités.	Substitution spatiale, d'activités et informationnelle
Sécheresse et altération du capital naturel 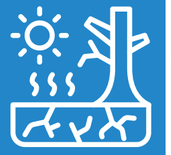	Interruption d'activités par manque d'eau. Diminution du débit et des niveaux d'eau, ce qui accentuent les risques de pratique en eau-vive, canyon, canoé, baignade.	Augmentation des risques sanitaires (prolifération d'algues, bactéries et de parasites) et physique (pratique des sauts en hauteur) dû à une baisse des débits d'eau. Imprévisibilité sur les flux touristiques. Report de pratique de lacs dans les rivières et inversement. Possible changement de destination des visiteurs.	Augmentation de la sensibilité de la biodiversité. Sécheresse hydrique impactant les espèces végétales et animales peu résistantes et qui limitent leur bénéfice en termes de rafraîchissement. Risque incendie accru. Erosion accentuée par piétinement sur sol sec.	Conflits d'usages croissant dans un contexte de raréfication de la ressource et des sites de pratique. Arrêt complet possible de l'activité pour certaines entreprises, notamment en eaux-vives. Augmentation des investissements d'urgence (= diversification), et baisse du chiffre d'affaires, en particulier pour les loueurs de matériel nautique.	Conflits d'usages croissant dans un contexte de raréfication de la ressource.	Substitution d'activités, temporelle, spatiale. Diversification et reconception de l'activité économique

PRÉFET
COORDONNATEUR
DU MASSIF CENTRAL
Liberté
Égalité
Fraternité

IDAMAC
Parcs naturels
du Massif central